



**Henriette
Le Mintier**

**Bruno
Watteyne**

LBPAM ISR OBLI JUIN 2029 RD

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 29 MAI 2026

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : - Chercher à offrir aux porteurs ayant souscrit entre la date de création et le 14 juin 2024 (la « Période de Commercialisation ») et ayant conservé leurs parts jusqu'à l'échéance, soit le 29 juin 2029 (la « Date d'Échéance ») un taux de rendement (annuel net) de 3,80% pour la part I, de 3,50% pour les parts RC et RD, 3,30% pour la part L et de 3,75% pour la part GP, sans garantie de capital : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du FCP. Il peut exister un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue. En cas de conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants), cela pourra venir diminuer la performance du FCP et l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du FCP tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la société de gestion. Il est précisé que les souscriptions ne sont pas autorisées en dehors de la Période de Commercialisation.

Actif net global	413,78 M€
VL part RD	108,60 €

Caractéristiques du FCP

Caractéristiques	
Date de création de l'OPC	25/03/2024
Date de 1ère VL de la Part	25/03/2024
Durée minimale de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances internationaux
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Éligible au PEA	Non

Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part RD	FR001400MQW4
Ticker Bloomberg part RD	LBIOJRD FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

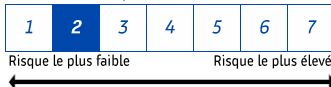
Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,78% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant

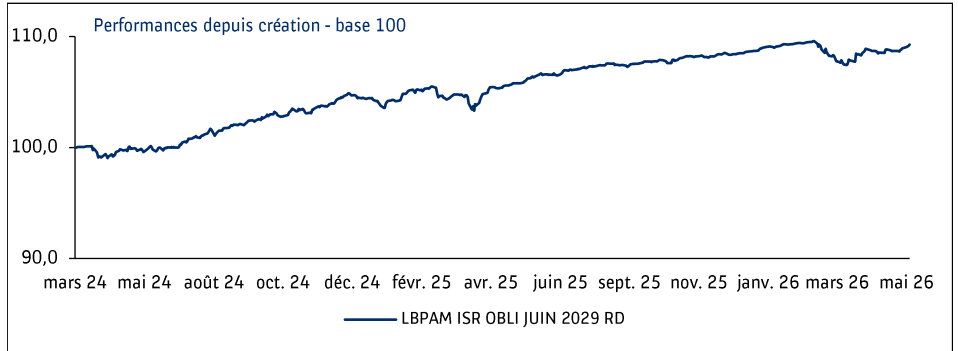
NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™



PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 29 mai 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	6 mois	1 an	Depuis création
OPC	0,53%	0,67%	0,79%	2,86%	9,27%
PERFORMANCES ANNUELLES				2025	2024*
OPC				4,08%	4,44%
				* Depuis le 25/03/2024	
PERFORMANCES ANNUALISÉES					Depuis création
OPC					4,16%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	Depuis création
Volatilité de l'OPC	1,93%	1,54%	1,98%
Ratio de Sharpe	-0,20	0,58	0,74

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale depuis création	-2,09%	28/02/2025	09/04/2025	28 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

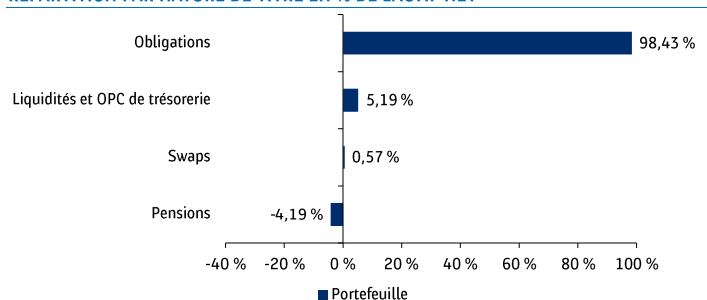
Commentaire de gestion

Entre l'espoir d'une résolution du conflit au Moyen-Orient et le risque d'échec des négociations diplomatiques, le marché a clairement choisi son camp, à savoir le scénario optimiste. Pourtant, le détroit d'Ormuz est resté paralysé et le risque de stagflation s'est, par conséquent, renforcé partout dans le monde. Aux Etats-Unis, la trajectoire des prix à la consommation est d'ailleurs redevenue un sujet préoccupant pour de nombreux membres de la Fed et le marché l'a bien pris en compte en intégrant une hausse des taux directeurs de 25pb d'ici fin 2026. Enfin, à écouter les banquiers centraux de la Zone Euro, un ajustement de la politique monétaire serait quasi acquis dès juin mais ne serait pas nécessairement le début d'une série de hausse. Dans ce contexte, les rendements obligataires américains se sont tendus, notamment sur les maturités courtes, alors que les mouvements de taux et de pente de courbe ont été inverses en Europe. Cet environnement a été bénéfique à l'ensemble des primes de risque, qu'il s'agisse de dettes d'états ou de crédit. Ainsi les marges de crédit se sont resserrées sur l'IG de 2bp et de 18bp sur le HY, marquant donc une surperformance de segment. Les tranches les plus subordonnées ont également bien profité du mouvement. Le marché primaire a été très actif, de manière assez traditionnelle en mai.

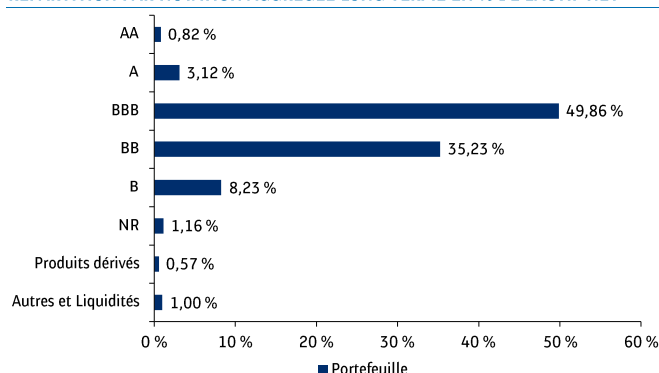
Au cours du mois, nous avons cédé notre exposition à l'entreprise TUI dans le secteur du tourisme (secteur cyclique et impacté par la remontée des prix du pétrole). Nous avons remplacé cet émetteur par Verisure dans le secteur de la sécurité. Autrement, le portefeuille a participé aux émissions primaires de Relx et Schaeffler.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

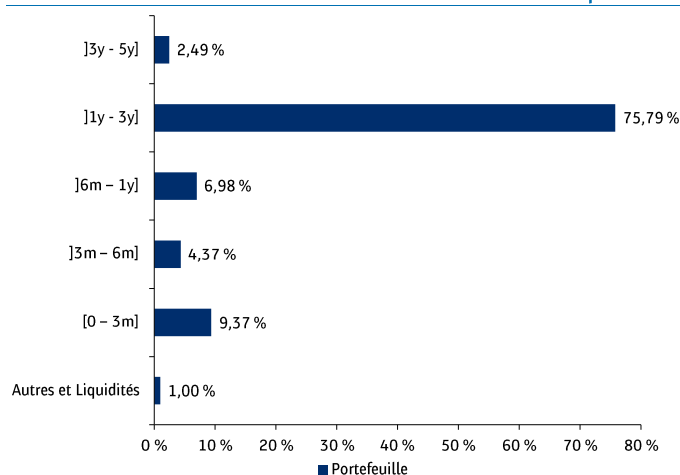


RÉPARTITION PAR NOTATION AGGREGÉE LONG TERME EN % DE L'ACTIF NET *



Algorithme de Bâle.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE L'ACTIF NET * calculée en date du prochain call



Peut comprendre des titres callable dont la première date de call est passée

EXPOSITION NOTATION LONG TERME/ SECTEUR (EN CONTRIBUTION À LA SENSIBILITÉ ET EN % DE L'ACTIF NET) *

	AAA	AA	A	BBB	<BBB	NR	NA	Total	% de l'actif net
Finance	-	-	0,08	0,81	-	-	-	0,89	36,14%
Biens de consommation cycliques	-	-	-	0,16	0,33	-	-	0,49	24,27%
Industrie	-	-	-	0,02	0,21	-	-	0,23	10,35%
Biens de consommation non-cycliques	-	0,02	0,01	0,03	0,14	0,03	-	0,23	12,86%
Communications	-	-	-	0,10	0,06	-	-	0,16	6,95%
Matériaux de base	-	-	-	0,05	0,03	-	-	0,08	3,26%
Services aux Collectivités	-	-	-	0,05	0,03	-	-	0,08	3,22%
Produits dérivés	-	-	-	-	-	-	0,03	0,03	0,57%
Diversifié	-	-	-	-	0,02	-	-	0,02	1,38%
Autres et Liquidités	-	-	-	-	-	-	0,00	0,00	1,00%
Total	-	0,02	0,09	1,21	0,83	0,03	0,03	2,20	100,00%

Classification Bloomberg - niveau 1 / réalisé sur l'exposition globale.

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres en portefeuille	81
Sensibilité *	2,20
Duration *	2,17
Rendement actuariel à maturité *	3,93
Rendement actuariel au pire *	3,12
Maturité moyenne en date de prochain call *	2,03 ans
Rating moyen *	BBB-

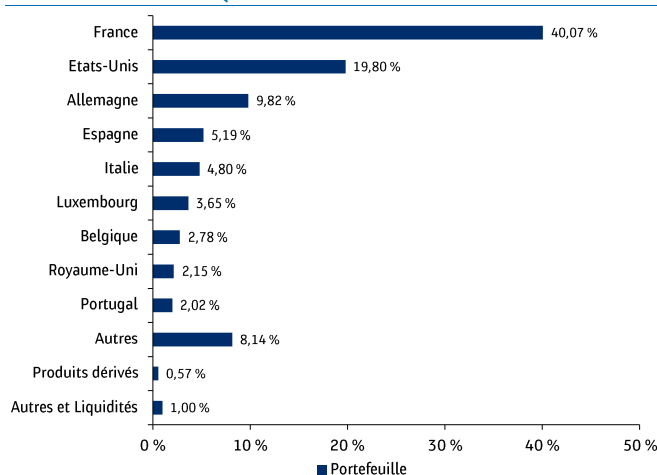
PRINCIPALES CONTRIBUTIONS À LA SENSIBILITÉ

Libellé	Contribution à la sensibilité	% de l'actif net
EOFP 2.375 '29 EUR	0,06	2,14%
URWFP 1.5 '29 EUR	0,06	2,07%
BPCEGP 5.250 '29 GBP	0,06	2,21%
MERYFP 2.5 '29 EUR	0,05	2,10%
NEXFP 4.125 '29 EUR	0,05	2,08%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
AM EURO LIQUIDITY S-T RESP - E (C)	-	4,19%
OSTRUM SRI CASH M	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	1,28%
OSTRUM SRI CASH Z2	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	0,54%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ÉMETTEUR EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBPAM ISR OBLI JUIN 2029 RD

RAPPORT MENSUEL ESG AU 29 MAI 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,19
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	7,01

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines et naturelles : respect des droits fondamentaux au travail, politiques et pratiques RH, protection de l'environnement et limitation des impacts négatifs sur la nature tout au long de la chaîne de valeur.

Transition Énergétique

Contribuer à la transition énergétique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un modèle sobre, résilient et décarboné.

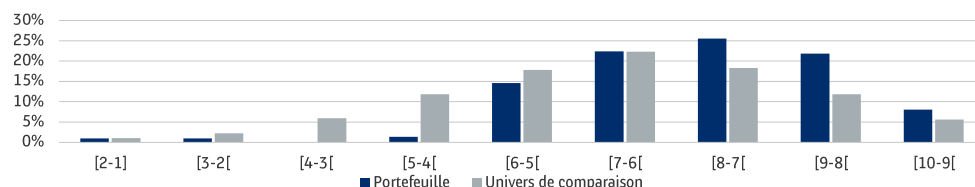
Développement des Territoires

Assurer le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (communautés, clients, chaînes d'approvisionnement...) et impact sociétal des entreprises.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,54	95,8%	6,14	97,0%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,92	95,8%	6,19	96,9%	
E - Transition Énergétique	7,05	95,8%	6,21	97,0%	
T - Développement des Territoires	6,47	95,8%	6,04	92,9%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
BALL CORP	0,8%	10,00	10,7%	39,8%	26,5%	23,0%
MERCIALYS SA	2,1%	9,65	24,5%	27,2%	33,0%	15,3%
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA SA	1,4%	9,40	15,2%	34,6%	28,2%	22,0%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	2,1%	9,37	23,0%	18,7%	37,2%	21,1%
COLONIAL SFL SOCIMI SA	1,2%	9,31	19,6%	26,1%	41,1%	13,2%

LBPAM ISR OBLI JUIN 2029 RD

RAPPORT MENSUEL ESG AU 29 MAI 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

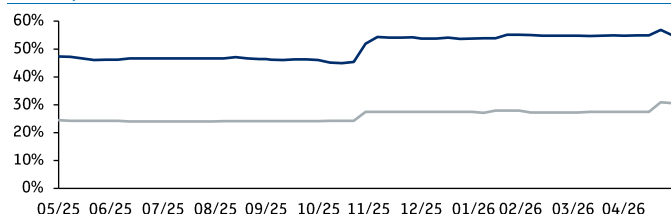
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	55,7%	20,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

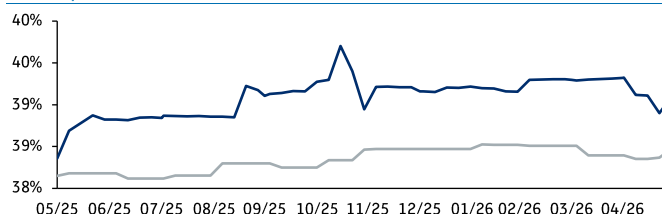
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	54,8%	30,5%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Mixité au sein des organes de gouvernance	39,1%	38,5%
Taux de Couverture	90,4%	66,9%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



■ Portefeuille ■ Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI, CLARITY, GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	% moyen de femmes au sein du conseil d'administration

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.